

EAU DE PARIS

NON, tout n'est pas désespéré !!

La **Cfdt** se félicite des avancées salariales obtenues lors des dernières NAO

- **Prime exceptionnelle** : la **Cfdt** a proposé à la direction d'augmenter la part fixe, elle l'a obtenue, ceci afin que chaque salarié voit son pouvoir d'achat amélioré en cette fin d'année.
- **Retraite supplémentaires** : des efforts d'harmonisation sont en cours, des améliorations doivent cependant intervenir afin d'aligner le taux des non cadres sur celui des cadres (tranche A).

Il reste cependant encore beaucoup à faire afin d'arriver à une situation d'équité pour tous, la **Cfdt** regrette que les organisations syndicales représentatives ne réclament pas la mise en place d'un agenda social, afin de définir les priorités des négociations à venir ! Les discussions au petit bonheur la chance ne sont productives pour personne !

La **Cfdt** propose :

- Une négociation sérieuse sur un **VERITABLE accord d'harmonisation** pour en finir une bonne fois pour toute avec les inégalités persistantes entre les salariés d'Eau de Paris (harmonisation de toutes les primes, harmonisation des régimes d'astreintes....)
- Une réflexion sur les grilles GPMC afin qu'elles deviennent un véritable outil d'évolution de carrière (avancement accéléré au mérite si les objectifs annuels sont atteint par exemple....)
- Une harmonisation des critères d'évaluations dans toutes les directions

Sans agenda social, impossible de fixer de véritables objectifs de négociations collectives !

